

VILLEURBANNE IMMIGRATION

La maison Mandela sur le devant des scènes judiciaire et politique

Le squat de la rue Bourgchanin a été évoqué en audience du tribunal d'instance ce lundi matin, avant d'être abordé en mairie en fin de journée.

Les procédures judiciaires se suivent et se ressemblent : le tribunal d'instance a examiné une demande d'expulsion en référé formulée par la Métropole de Lyon, concernant un squat situé rue Bourgchanin, ce lundi matin. Une audience qui devait avoir lieu en mai, mais qui avait été reportée. Résultat : mise en délibéré, la décision de justice sera connue le 25 juin 2018.

Nommé maison Mandela, ledit squat est habité par une cinquantaine de migrants, soutenus par plusieurs collectifs (Agir migrants, Coordination urgence migrants, etc.). Occupé il y a moins d'un an, selon l'avocat des actuels habitants de l'immeuble, le lieu, dans lequel ont été aménagés huit appartements, est promis à la démolition : il fait partie de terrains sur



■ Agir Migrants avait appelé à un rassemblement devant le tribunal d'instance ce lundi. Photo Yannick PONNET

lesquels doit être édifié le futur collège de Cusset/Bonnevay. Pour la Métropole, son occupation illicite est à même de générer un retard dans la réalisation de ce projet d'intérêt général. Après avoir été détaillé au tribunal administratif, le dossier devait revenir sur le tapis en mairie, ce lundi soir. Jean-Paul Bret, maire, ayant accepté de recevoir une délégation de la Coordina-

tion urgence migrants. Celle-ci serait favorable à une occupation temporaire du lieu, assortie d'un conventionnement passé avec une association, dans l'attente de la démolition. Elle s'appuie sur un article du projet de loi Elan (Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique) pour légitimer son action et apparaître comme précurseure.

VILLEURBANNE

Bientôt des brumisateurs sur la place Lazare-Goujon



■ Une intervention sous la place, ce lundi, pour vider les bassins. Photo Y. P.

Les travaux ont débuté ce lundi et doivent durer jusqu'au 21 juin : la Ville va installer 60 brumisateurs sur les bords des bassins de la place Lazare-Goujon, afin de permettre aux Villeurbannais de se rafraîchir lors de fortes chaleurs. Coût de l'opération : 60 000 €. L'installation est pérenne et les brumisateurs pourront être déclenchés à distance, en fonction de la température ambiante.

VILLEURBANNE

Le parc Jacob-Hugentobler reçoit le prix "Paysages en projet"

Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Rhône a décerné le prix « « Paysages en projet », dans la catégorie parcs et jardins, au parc Jacob-Hugentobler, vendredi 8 juin. Cette distinction récompense les maîtres d'ouvrage à l'origine « de projets innovants et créatifs, accompagnés par des concepteurs ». Jacob-Hugentobler a été imaginé au sein de l'Atelier Sites, par Christine Munoz et Hervé Picard.

NOUVEAU À VILLEURBANNE - LA SOIE

RÉSIDENCE “IMPULSION”

LANCER COMMERCIAL

LE VENDREDI 15 JUIN DE 17H À 21H & LE SAMEDI 16 JUIN DE 10H À 17H

Aux premières loges
d'un nouveau pôle de vie

APPARTEMENTS NEUF
DU 2 AU 5 PIÈCES

Votre 3 pièces
à partir de
184 500 €*

* Prix en fva 20% pour le lot n°D4-05, garage inclus

04 26 59 05 23
www.rhonesaonehabitat.fr

UNE OPÉRATION

CARRÉ DE SOIE

VILLEURBANNE LA SOIE